

# LE SAC DE PHOCÉE

ET

## L'EXPULSION DES GRECS OTTOMANS

### D'ASIE-MINEURE

EN JUIN 1914

Chargé par le gouvernement français d'une mission archéologique à Phocée (1), sur le site de l'antique et illustre cité ionienne qui a répandu dans notre Provence les bienfaits de l'hellénisme et de la civilisation, j'ai été mêlé et j'ai été amené à prendre personnellement une part assez active aux événements tragiques qui se sont déroulés, au mois de juin dernier, sur les côtes d'Asie-Mineure et qui ont été couverts jusqu'ici par le silence.

J'avais beaucoup vu, recueilli directement et sur le vif de nombreux témoignages. Mais j'avais considéré que, durant l'accomplissement de ma mission, ma qualité officielle me faisait un devoir de n'adresser mes rapports, mes constatations, mes réflexions qu'au gouvernement et à ceux dont je tenais mes fonctions. Cette mission a été brutalement suspendue dans les

(1) Sur la première campagne, en septembre-octobre 1913, voyez: *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comptes rendus des séances de l'année 1914*, p. 6 et suivantes. — *De la nouvelle à l'ancienne Phocée*, par M. F. Sartiaux, Paris, 1914. La deuxième campagne, commencée le 26 mai 1914, a été brusquement interrompue, le 12 juin 1914, par les événements dont on va lire le récit.

premiers jours de juillet, quelques semaines avant qu'éclatât le formidable coup de tonnerre qui a bouleversé l'Europe et dont le retentissement vient de se propager jusqu'à ces rivages mêmes de l'Asie. J'estime maintenant qu'en relatant les faits dont j'ai été témoin, en livrant à l'opinion les informations que j'ai rassemblées, je n'engage plus que moi-même. Trop longtemps le silence a été gardé. Il importe à l'histoire, à la justice, à l'humanité, au renom de probité et d'honneur de la France dans le monde, que mon témoignage soit entendu.

Mes notes rédigées au début de juillet avaient un caractère exclusivement documentaire. Refoulant le mépris et la colère qu'avaient soulevés en moi la duplicité et la sauvagerie de ces nouveaux barbares d'Orient, je les avais composées sans passion, dans l'unique souci d'apporter une attestation précise et incontestable. J'aurais pu aujourd'hui développer ce travail, laisser éclater toute mon indignation, attirer l'attention sur les nombreuses et étonnantes analogies qu'appellent les procédés mis en œuvre par les Jeunes Turcs sur cette vieille terre de culture antique et ceux que leurs instigateurs viennent de déclencher, avec plus de *Kultur* scientifique, mais non moins de barbarie, dans l'Occident latin. On ne peut pas, en effet, ne pas être frappé par le parallélisme des sentimens et des faits, que présentent les ravages turcs en Asie-Mineure et la brutale agression des Allemands sur la Belgique et le nord-est de la France : c'est la même fourberie et la même duplicité diplomatique, le même mépris du droit, le même cynisme, le même mélange d'arrogance et de platitude, le même esprit de destruction à l'égard des antiquités et des œuvres d'art. La haine du Turc pour le Chrétien a son équivalent dans celle du Germain pour le Latin, l'appel à la guerre sainte du Prophète dans l'invocation mystique du vieux Dieu allemand. Les méthodes sont identiques : acharnement à provoquer l'affolement parmi les populations, horreurs perpétrées froidement et méthodiquement par ordre et par devoir. On retrouve l'identité des moyens jusque dans certains détails : comme la propagation de l'incendie dans les villes au moyen de pétrole injecté par des pompes, les méthodes de pillage, la préparation et l'organisation de moyens de transport pour évacuer les produits du vol, etc.

Mais j'ai préféré laisser à mon travail sa forme primitive.

C'est un témoignage que j'ai voulu apporter; c'est ce témoignage que je livre tel quel à l'opinion. Le temps viendra bientôt où les conséquences de cet événement pourront être tirées, où les responsabilités seront nettement établies et où le juste destin frappera les coupables, en même temps que les complices, et accordera à leurs malheureuses victimes la réparation qui leur est due.

I. — L'ALARME, LES MESURES DE PROTECTION.

Le 12 juin dernier, Djavid Bey, ministre des Finances et ministre de l'Intérieur par intérim, faisait les déclarations suivantes (1) :

« S. E. Talaat Bey est parti là-bas (en Asie-Mineure) et les dépêches que je reçois de lui prouvent que déjà l'ordre se rétablit et que l'émigration de la population grecque a cessé.

« Notez que ces désordres, même dans les pires cas, se sont traduits simplement par une panique et par le départ en masse de la population de certains villages, quelquefois dépouillée de ses bestiaux ou forcée de les vendre à vil prix, mais sans jamais qu'il y ait eu à déplorer aucune violence. »

Le 18, Saïd Halim Pacha, grand vizir et ministre des Affaires étrangères, écrivait aux ambassadeurs des Grandes Puissances à Constantinople (2) :

« Votre Excellence, qui connaît l'esprit dont est animé le gouvernement ottoman, sait, assurément, ce qu'il faut penser de ces assertions (des agences grecques). Et, d'abord, il va de soi que la population sédentaire d'Anatolie, dont le caractère est d'une tranquillité et d'une douceur proverbiales, doit être naturellement et complètement mise hors de cause.

« Qu'un malaise passager ait résulté du contact soudain avec certaines populations de l'empire de milliers d'hommes ruinés, désespérés et poussés à l'émigration par des persécutions et des excès, hélas! indéniables, c'est un fait malheureusement fort explicable; mais il est de notoriété publique que la sollicitude du gouvernement s'appliqua immédiatement à dissiper le malaise et s'y appliqua avec fruit.

« Son Excellence Talaat Bey, ministre de l'Intérieur, après

(1) *Le Temps*, 14 juin 1914.

(2) *Ibid.*, 24 juin 1914.

avoir rapidement, par sa présence et ses énergiques décisions, rétabli l'ordre dans le *Vilayet d'Aidin* et le sandjak de Tchaltaldza, s'est rendu dernièrement, dans le même but, dans la région d'Aivali et d'Erémit, et des dépêches de lui, qui ont été rendues publiques, dénotent que présentement l'ordre règne de la façon la plus absolue et que dans le passé rien ne fut commis ni mis en pratique, qui justifie, à quelque degré que ce soit, l'emploi des mots excès et persécution. »

Pendant que la presse européenne enregistrait ces affirmations, voici ce qui se passait dans la réalité. Je commence par les faits dont j'ai été témoin oculaire.

Après avoir séjourné à l'ancienne Phocée en septembre et octobre 1913, je m'y suis installé de nouveau le 26 mai dernier. La vie la plus paisible, la plus heureuse, s'épanouissait parmi les senteurs des rosiers et des jujubiers; l'entente la plus parfaite régnait entre Turcs et Grecs ottomans. Aucune provocation, aucune molestation n'avaient interrompu le cours de l'existence calme et souriante de cette brave population, qui me faisait un accueil joyeux. Les travaux avaient commencé sous d'heureux auspices et promettaient d'excellens résultats.

Le jeudi 11 juin, au matin, j'étais occupé à surveiller un chantier de fouilles situé dans une vigne, près du chemin qui mène de Smyrne à Phocée, quand je vois la route se couvrir d'une longue théorie de paysans portant quelques hardes et s'enfuyant vers la ville, le visage contracté par la peur, et faisant des gestes éperdus. Je les interroge. Ce sont des Grecs ottomans des environs; leurs villages, qui reposent au soleil, au flanc des collines, dans l'intérieur, jusqu'à une vingtaine de kilomètres de Phocée, ont été attaqués par des bandes de Turcs; un grand nombre ont été tués ou blessés, les survivans se hâtent vers la mer, ou viennent nous demander asile. Les femmes allaitent leurs enfans en marchant, des vieillards sont juchés sur le dos des jeunes gens, quelques ânes portent de misérables ballots. La procession lamentable s'égrène jusqu'au soir. La panique gagne notre ville. Le Conseil des Anciens se réunit et décide d'envoyer en secret un messenger à Smyrne, pour donner l'alarme et quérir du secours.

Le lendemain, à dix heures du matin, je mettais au point, à ma fenêtre, mon journal de fouilles, quand j'entends des cris; j'aperçois sur la grève un flot humain se précipiter sur les

caïques (1) amarrés dans le port et hisser les voiles. Un de mes compagnons, le peintre Charles Manciet, peignait une toile dans une des plus vieilles rues de la ville ; des femmes bavardaient, les enfans jouaient sur le pas des portes. Tout à coup, il assiste à une violente panique ; un mot a circulé de bouche en bouche : « Ils arrivent. » Ce sont des cris, une fuite éperdue ; on se réfugie dans les maisons, on verrouille les portes ; quelques instans après, la rue est déserte. Manciet a été emporté par le flot à vingt pas de son chevalet.

Je reçois alors la visite d'un notable de la ville, un des plus considérés et des plus aimés par notre petite colonie. Il vient me révéler la gravité de la situation. Deux messagers turcs étaient arrivés à Phocée à quatre heures du soir, le mercredi 10 juin : le commandant de la gendarmerie de Ménémén et un ancien *mufîi* (2) de Phocée. Une réunion s'est tenue chez le *mulazim* (3), à laquelle assistaient les *caïmacam* (4), les *mudirs* (5) de la dette publique et de la régie des tabacs, le président de la municipalité, les *mouktars* (6) et les principaux notables musulmans. Le secret a été trahi par deux Turcs, dont il me donne les noms. Il s'agissait d'arrêter les mesures de détail pour l'exécution des ordres préparés trois semaines auparavant par S. E. Rahmy Bey, gouverneur général du *vilayet* (7), au cours d'un voyage qu'il a fait dans les villes et les villages de sa circonscription. Sur tous les points où il est passé, le sang a été ou sera bientôt répandu, les flammes vont s'élever. Mon interlocuteur, le plus riche propriétaire de l'ancienne Phocée, a été condamné à mort, ses biens sont parmi les plus menacés. Le 11, les villages grecs des environs : Gören-Kieui, Souïoudjak, Bagh-Arassi, Vari doivent être attaqués ; la nouvelle Phocée, une petite ville de 7 000 habitans dont 6 000 Grecs, située à trois heures et demie de l'ancienne Phocée, au Nord, sera mise à sac pendant la nuit du 12 au 13. Mon ami va s'enfuir secrètement et me demande de faire tous nos efforts pour protéger ses propriétés. Un second notable fait auprès de moi une démarche identique.

(1) Petits voiliers.

(2) Prêtre musulman.

(3) Officier de police.

(4) Gouverneur de l'arrondissement.

(5) Directeurs.

(6) Chefs.

(7) Province.

Je comprends alors que la procession des malheureux expulsés, dont j'ai été témoin la veille, n'est que le résultat de la mise en œuvre d'un programme beaucoup plus vaste, qui a bien été exécuté à la date fixée. Quelques réfugiés de la nouvelle Phocée, qui se sont enfuis par la montagne et nous arrivent peu à peu, confirment que, là aussi, l'œuvre de désolation a été accomplie à l'heure dite. Nous sommes isolés dans un cercle de dévastation et de mort.

Je réunis aussitôt mes trois compagnons français. Nous délibérons en hâte. Tenterons-nous d'organiser une résistance ? Tous les Grecs ont été désarmés depuis de longs mois ; quiconque était trouvé acquéreur ou possesseur d'armes ou de munitions devait être traduit en cour martiale et condamné à la prison. Les hommes valides ne sont pas nombreux, la plupart étant au service militaire ou ayant émigré pour l'éviter. La ville est sans défense ; les bandes vont se répandre des collines environnantes ; pendant qu'un peloton essaierait d'en arrêter quelques-unes, les autres envahiraient les maisons et massacraient femmes et enfans. Il ne s'agit pas d'un mouvement insurrectionnel ou d'un déchainement local de fanatisme religieux, mais de l'exécution d'ordres émanant du Gouvernement ; si nous résistons, nous n'exciterons que davantage une volonté bien arrêtée ; si nous réussissons à écarter l'ennemi pendant quelque temps, la troupe régulière viendra (comme elle le faisait à l'instant même dans la petite ville de Séren-Kieui, d'où nous arrivaient quelques échos) et elle nous achèvera. Il est donc impossible de songer à arrêter le mouvement. Nous ne pouvons que chercher à en atténuer les ravages.

Notre parti est pris : calmer les esprits autant qu'il nous sera possible et tâcher de faire régner un peu d'ordre ; hisser notre pavillon et donner abri sous sa protection à autant de monde que nous pourrons. Nous sommes quatre ; outre la maison que j'occupe et celle qu'habite depuis quelque temps déjà l'un d'entre nous, nous en occuperons deux autres parmi les plus intéressantes à protéger.

Nous nous rendons aussitôt chez le *caïmacam* Fehrit Bey, un gros homme au visage inerte, sans initiative, sans caractère, qui a reçu il y a quelques semaines à peine le gouvernement du *caza* (1) de Phocée en remplacement d'Em. Ball, son prédé-

(1) Arrondissement.

cesseur, un de mes amis du mois de septembre dernier, homme énergique, loyal, qui a été exilé à la fin de février, sans qu'on ait pu m'en donner aucun autre motif que son manque de fanatisme à l'égard des *rayas* (1). Je fais connaître à Fehrit Bey que la situation est très grave. En l'absence de toute mesure émanant de l'autorité, nous avons décidé de hisser le pavillon français sur quatre maisons nous appartenant, le rendant responsable de tout ce qui se passera sous nos toits. Il nous regarde d'un air surpris, nous répond, dans des termes analogues à ceux qu'employait à ce même moment Djavid Bey : qu'il n'y a rien à craindre et que le calme le plus absolu règne dans son *caza*. Il s'étonne que nous possédions un si grand nombre de maisons. Je lui réponds que je n'ai pas d'autres explications à lui fournir et que j'exige la protection de nos propriétés. Il insiste, nous disant que, si nous craignons pour notre sécurité, il nous donnera bien volontiers asile au *konak* (2). Nous nous levons tous quatre indignés, en lui répondant qu'il paraît connaître bien mal le caractère français. Devant notre insistance, il nous fait donner quatre gendarmes, accompagnés d'un commissaire, qui ont pour mission de monter la garde devant nos maisons.

L'après-midi se passe à confectionner par des moyens de fortune les pavillons, que nous faisons flotter au-dessus de nos portes, à effectuer notre déménagement, à aider les malheureux à entasser leurs ballots dans nos maisons trop petites, et à essayer de calmer la terreur qui les envahit. Je suis rempli du sentiment qu'on éprouve devant un malade irrémédiablement condamné, qu'on entoure de soins et d'illusions, le visage tranquille et serein, alors que la douleur poignante vous étreint.

A la fin de la journée, des crieurs publics parcourent les rues désertes, informant la population que la sécurité absolue règne dans le pays et que toute inquiétude doit être bannie. A ce moment arrive dans le port une petite canonnière, sur laquelle ont pris place l'évêque de Xanthopolis et le secrétaire de la métropole (3) de Smyrne, M. Coronopoulo, avec une escorte de quelques gendarmes. Notre messager est bien arrivé dès le matin

(1) Chrétiens sujets ottomans.

(2) Sous-préfecture.

(3) Archevêché.

à Smyrne. Le métropolitain, Mgr Chrysostome, a fait aussitôt une démarche pressante auprès du *Vali* (1), lui a exposé la situation où se trouvait la ville, isolée au milieu d'une région dévastée et saccagée, et l'a supplié de venir à son secours. La nouvelle de la destruction de la nouvelle Phocée, de tous les villages du *caza* était arrivée déjà à Smyrne. Le télégraphe fonctionnait régulièrement entre les deux Phocées et le chef-lieu du vilayet; la plupart des centres de la province étaient à feu et à sang. Rahmy Bey, niant l'évidence, avec ce cynisme dont les autorités ne se sont pas départies pendant toute la durée des événemens, avait cherché à rassurer le métropolitain, lui affirmant que Phocée ne courait aucun danger et que l'ordre le plus parfait régnait dans la région. Sur l'insistance de l'évêque, il avait consenti à mettre à sa disposition une canonnière, sur laquelle monteraient des envoyés de la métropole, chargés de calmer les esprits (2). C'est à ce titre, à six heures du soir, que l'évêque et le secrétaire arrivent au milieu de nous. Le *caïmacam* les reçoit, le sourire aux lèvres, et renouvelle dans des termes identiques les assurances données par le *Vali*.

A ce moment même, mes compagnons braquent leurs lunettes sur la ligne des sommets des collines et aperçoivent au loin des points noirs, qui descendent vers la ville. Je les rejoins, je reconnais des paysans turcs avec leurs montures, armés jusqu'aux dents, qui s'avancent, en masquant autant que possible leurs mouvemens derrière les rochers. Nous donnons l'ordre à nos protégés de rentrer dans les maisons, dont nous verrouillons les portes avec soin. Un millier de malheureux sont entassés dans nos chambres et dans nos sous-sols.

## II. — LE SAC.

Le premier coup de feu éclate vers huit heures du soir. J'entends les chocs sourds des haches et des crosses, défonçant les portes de la maison attenant à la mienne; des cris de détresse, des hurlemens de douleur alternent avec le crépitement de la fusillade. L'odeur de la poudre remplit bientôt ma chambre. La maison n'a pas d'étage, impossible d'en défendre les accès. Si le gendarme posté devant la porte ne se fait pas obéir, si notre

(1) Gouverneur général de la province. Rahmi Bey.

(2) Je tiens ces détails de M. Coronopoulo et de Mgr Chrysostome lui-même.

drapeau n'est pas respecté, nous sommes infailliblement massacrés. Je prends une arme, décidé à vendre très cher nos vies, si la porte est enfoncée. La sinistre veillée commence, la nuit se passe dans l'angoisse. Les réfugiés tremblent et se lamentent. On vient sans cesse me demander avis, les femmes se jettent à mon cou, les enfans pleurent. *Ti tha kámome* : Que faire? *Na mas votthisi o théos!* Que Dieu nous vienne en aide! J'essaie de leur communiquer la confiance qu'ils doivent avoir dans le drapeau de la France. Au dehors, retentissent dans la nuit les cris des victimes, les hurlemens des chiens, le piétinement des chevaux, les coups secs des armes à feu. Vers le matin, un peu de calme se rétablit : nous avons été épargnés. J'entr'ouvre prudemment un volet : les cavaliers défilent devant ma fenêtre, le fusil en bandoulière, les revolvers et les coutelas à la ceinture. Je sors sur le pas de la porte : de grandes flammes s'élèvent du centre de la ville, bien au-dessus des noirs cyprès; un gros nuage de fumée obscurcit le ciel rose devant le soleil levant. J'ai su, peu de temps après, que l'incendie avait été allumé au moyen de la pompe à incendie remplie de pétrole. Les maisons verrouillées, où le feu a été mis, étaient remplies de monde. Je rejoins mes compagnons; les balles sifflent à nos oreilles; nous assistons au spectacle le plus atroce qu'on puisse imaginer.

Les portes, les volets, soigneusement clos, sont enfoncés; des hurlemens s'élèvent, des êtres hagards s'enfuient, les vêtemens déchirés, le visage en sang; les blessés se traînent sur le seuil. Les agresseurs, qui ont pénétré par force dans les maisons, en sortent, les bras encombrés de ballots, qu'ils entassent en hâte dans les grandes corbeilles que portent leurs montures. Un de nos amis, Panayotis Panayotakou, est chez lui, tout près de nous, avec sa sœur et sa fille; des Turcs enturbannés font irruption dans sa maison; je vois sa haute stature se dresser devant les deux femmes; il étend les bras pour les protéger; un coup de feu en plein ventre le fait chanceler; il s'avance vers la mer, à peine a-t-il fait quatre pas qu'un second coup de feu dans le dos le couche à terre; sa sœur s'enfuit, on la poursuit, on la noie dans la mer; sa fille se précipite vers nous en hurlant de peur, nous l'abritons dans une de nos maisons. La panique est telle qu'une autre jeune femme se noie devant nous, en un point du rivage où l'eau n'atteint pas plus de 60 centimètres. La foule se précipite vers les quais, cherchant des yeux des

embarcations pour fuir : depuis la veille, elles ont presque toutes disparu. Des cris d'épouvante répondent aux coups de feu. Je renonce à décrire toutes les scènes dont nous sommes les témoins. Le quartier que nous habitons est situé au bord de la mer, les maisons s'y espacent, entourées de jardins; la région est dégagée et il est relativement facile de fuir et d'échapper aux meurtriers. Que s'est-il passé dans le labyrinthe des ruelles étroites, où la masse de la population est terrée? Quelles atrocités ont été accomplies dans l'ombre, loin de nos regards accusateurs? On ne le saura jamais.

Je domine bientôt mon émotion et j'observe nos agresseurs. Plusieurs s'approchent de moi et me tendent la main. J'en reconnais quelques-uns; l'un de nos compagnons, qui habite la région depuis de nombreuses années, en reconnaît davantage. Ce sont tous des paysans des villages turcs des environs : Ouloboumar, Cöz-Beili, Ichik-Kieui, léni-Kieui, que j'ai longuement visités à la recherche d'antiquités. Ce ne sont ni des émigrés de Macédoine, ni des bandits de profession : c'est la population, d'ordinaire si calme, si paisible et si honnête, dont la tranquillité et la douceur sont proverbiales, ainsi que l'écrivait très justement S. A. Saïd Halim pacha; j'ai maintes fois reçu leur bonne hospitalité. Ils n'agissent pas de leur propre mouvement; c'est de toute évidence; eux-mêmes nous le disent : « Nous avons reçu des ordres, nous les exécutons, ce n'est d'ailleurs que justice. » Ils pillent, incendient, tuent froidement, sans haine, en quelque sorte avec méthode. A leur tête sont deux individus bien connus dans le pays comme membres actifs du Comité local Union et Progrès. Ils remplissent un programme, qui leur a été tracé au nom des intérêts supérieurs de l'empire et de la religion. Le pillage, les vengeances individuelles, le viol sont leur salaire.

Quelle est la main qui dirige ces malheureux? Les armes dont ils sont pourvus sont des fusils de l'État, des fusils Martini et des mousquetons d'artillerie. Qui les a munis en si grande quantité d'armes et de munitions d'ordonnance? Les autorités locales sont de connivence; car aucune mesure de protection n'a été prise, et, sauf nos quatre gendarmes, aucun homme de la garnison, qui s'élève à une trentaine, aucun officier n'a fait seulement un geste pour empêcher un meurtre ou un acte de rapine. Le gouverneur général Rahmy Bey a été avisé en temps utile; une poignée d'une cinquantaine d'hommes, jointe à

trente gendarmes de Phocée, eût arrêté le mouvement; que dis-je, un seul envoyé, porteur d'un ordre supérieur, eût suffi; le geste de nos quatre gendarmes a bien protégé complètement nos maisons. Rahmy Bey n'est pas seul en cause. C'est toute la côte, depuis Ismidt, à l'est de la mer de Marmara, jusqu'à Tcheshmé, au sud de Smyrne, qui est ravagée de la sorte. Le *Vali* de Brousse, le *Moultessarif* (1) des Dardanelles sont également impliqués, comme l'a été, quelques semaines auparavant, le *Vali* d'Andrinople. L'organisation commande donc aux gouverneurs généraux des provinces. Il y a à peine cinq ans, le gouvernement jeune-turc inaugurerait la Constitution par le massacre de 25 000 Arméniens à Adana et à Tarse, en présence des croiseurs des Grandes Puissances; en 1893, 150 000 Arméniens étaient massacrés dans l'empire, dont un grand nombre sous les yeux mêmes des ambassadeurs à Constantinople. Pouvons-nous espérer que l'Europe s'intéressera au sort de cette malheureuse population d'Asie-Mineure, dont les droits sur le pays et les traditions antiques constituent, en dehors du sentiment d'humanité, des titres de bienveillance et de pitié bien faibles en regard des multiples intérêts qui divisent les Puissances?

Ces pensées nous oppriment pendant qu'autour de nous se déroule la lamentable tragédie. L'évêque de Xanthoupolis et les malheureux qu'il protège viennent d'être attaqués par une bande. Le gendarme de son escorte, Achmet, qui le protège, s'avance et veut arrêter les agresseurs: « C'est l'envoyé du *Vali*, s'écrie-t-il, sa personne est inviolable! » — « Peu nous importe, lui répond-on; nous, nous avons des ordres directs du *Vali*. » Et l'évêque, ainsi que sa suite, subissent les pires violences. Sur le quai, où nous avons organisé trois chantiers d'embarquement et rassemblé avec peine une dizaine de barques, destinées à faire la navette entre la côte et deux grands navires, arrivés la veille au soir pour charger du sel, s'établit un cordon de meneurs de la bande. Ils veulent s'assurer que toute la population quittera effectivement la ville, et surveiller pour cela l'opération. Ils en profitent pour exercer sur les malheureux, au moment où ils s'appêtent à monter dans les barques, les dernières brutalités. Sous prétexte de s'assurer qu'ils ne possèdent pas d'armes ou de les leur enlever, ces misérables dépouillent leurs victimes

(1) Préfet.

de leur dernier avoir. Ils arrachent par la force à de vieilles femmes des paquets de hardes, qu'elles veulent emporter dans leur exode, fouillent hommes, femmes, enfans, pour leur prendre les bourses ou les petits paquets de bijoux qu'ils ont dissimulés. La colère nous gagne et nous enjoignons à un officier de gendarmerie, qui contemple impassiblement ces scènes, de mettre fin à ces actes honteux. Il ne nous répond pas. Nous lui déclarons énergiquement que, si ce brigandage continue, nous abattons le premier qui s'en rendra coupable et qu'il ne sera pas lui-même épargné. Cette menace, le ton sur lequel nous l'avons proférée suffisent: autour de nous aucun expulsé n'est plus molesté; mais il n'en est pas de même plus loin de nos yeux.

A ce moment, les blessés commencent à affluer dans nos maisons; un grand nombre ont été embarqués en hâte, sans que nous ayons pu leur donner nos soins, surtout dans la partie de la ville située en dehors de nos chantiers. En l'absence de tout médecin (le médecin municipal était alors occupé à prendre part au pillage, il est accusé de plusieurs meurtres), nous prenons sur nous d'effectuer de hâtifs pansemens. Nous pouvons affirmer qu'à part deux ou trois exceptions, tous ces blessés ont dépassé soixante ans. Il y a parmi eux de vieilles femmes de quatre-vingt-dix ans, qui ont reçu des coups de fusil; une septuagénaire est étendue dans la rue, paralysée par les coups qu'elle a reçus: elle présente deux grandes plaies au crâne causées par des crosses de fusil, ses mains sont tailladées, sa face tuméfiée. Une jeune fille, à qui les agresseurs ont réclamé de l'argent, ayant donné tout ce qu'elle possédait, a été gratifiée de deux coups de couteau, l'un à l'avant-bras, l'autre au bas des reins; la dernière de ces plaies est profonde. Un vieillard absolument impotent a reçu un tel coup de crosse de fusil sur la main gauche que ses doigts ont éclaté. Un autre a reçu un coup de couteau sur le crâne et n'a dû qu'à un mouvement fortuit de n'avoir pas la gorge tranchée par un second coup, qui lui a entamé le menton. Un vieillard paralytique a été trouvé cloué sur son lit, assassiné sans défense. Une femme nous est apportée mourante: elle a été violée par dix-sept Turcs. On nous affirme que les misérables ont emmené avec eux, dans la montagne, plusieurs jeunes filles, sous les yeux desquelles on avait tué le père et la mère. Ainsi que l'a écrit mon compagnon

Manciet, nous avons ainsi, comme aux temps les plus barbares, toutes les caractéristiques du sac d'une ville : le vol, le pillage, l'incendie, le meurtre et le viol.

### III. — EXODE ET PILLAGE.

Pendant toute la journée du samedi 13 juin, jusque vers sept heures du soir, se déroulent simultanément les scènes de ces deux grands actes du drame : le navrant exode, le pillage éhonté.

Trois mille huit cents Grecs ottomans sont partis pour Salonique par le premier des navires, deux mille environ par le second pour le Pirée. J'ai télégraphié dès le matin à Smyrne pour qu'on nous envoie d'autres bateaux; il y a, en effet, sept mille Grecs à l'ancienne Phocée (7077, d'après la statistique turque officielle de 1913); des réfugiés des villages environnants se sont joints à eux; les deux premiers navires ne pouvaient suffire. Deux remorqueurs envoyés sans délai par un généreux Français de Smyrne, M. Guiffroy, arrivent sous nos pavillons, dans l'après-midi, et repartent chargés pour Mytilène.

A mesure que nos maisons se vident des réfugiés de la veille, elles se remplissent de nouveaux venus, qui ne se sentent à l'abri des violences que sous nos toits. Ils ne doivent la vie qu'à l'abandon total de leurs biens, la plupart ont les vêtements déchirés, un grand nombre sont ensanglantés; dans la violence de l'attaque, de l'expulsion, ils ne peuvent même pas emporter du pain pour la route.

De riches notables du pays s'enfuient nu-pieds, ils ont été dépouillés même de leurs chaussures; les enfans pleurent, à la recherche de leurs parens; nous cachons à une mère le meurtre de ses deux bébés; nous ramassons dans la rue un enfant né de quelques jours à peine, dont nous ne pouvons retrouver la mère et que nous confions à une femme qui allaite son petit. Des femmes se jettent à notre cou, nous suppliant de retrouver leur époux, leur père, leurs filles, violées et enlevées. Les scènes les plus émouvantes sont les adieux de nos vieux et excellens amis. Les uns me prennent dans les bras et, les larmes dans la voix, me disent leur éternelle reconnaissance; les autres dominant leur douleur, me tendent leurs deux mains, et leurs doux et bons regards, fixés longtemps dans le mien, plongent jus-

qu'au fond de mon cœur en un dernier et muet adieu...

D'immenses troupeaux de chèvres noires, de brebis, passent en soulevant la poussière, encadrés par des cavaliers, qui les poussent brutalement le long du quai ou à travers les champs. Le nombre des têtes de bétail du caza (brebis, chèvres, chevaux, mulets, ânes, vaches, bœufs, chameaux) s'élève à 20000. Une colline entière, qui s'étend sur un promontoire de 600 mètres de long, en est entièrement couverte et fourmille au loin de points blancs, noirs et roux.

Dans les maisons évacuées (il y en a 1250 appartenant aux expulsés), les pillards poursuivent leur œuvre. Le but essentiel est de se saisir d'abord de l'argent et des bijoux. Les gros meubles, les immeubles restent là, il sera toujours temps plus tard d'en prendre possession, quand la ville aura été désertée : les camarades de Phocée sont là d'ailleurs pour le faire, c'est une vaste entreprise où l'on partage les bénéfices. Il importe avant tout que l'argent liquide et les objets de valeur ne puissent échapper avec les fuyards. C'est un met d'ordre, on l'exécute avec méthode. Que de malheureux ont perdu la vie pour avoir voulu dissimuler leurs trésors! L'un d'entre eux vient trouver deux de mes compagnons : il a caché 500 livres turques (11500 fr.) dans sa cave; la maison est loin, dans le vieux quartier de la ville, il ne peut songer à aller le chercher. Mes camarades décident audacieusement de l'accompagner. Ils partent, sans arme, avec le propriétaire; un Turc est en train de fouiller la demeure; ils le chassent et montent la garde pendant que le malheureux, tout tremblant, va retirer sa petite fortune. Dès qu'ils quittent la maison, deux bandes armées les entourent. Devant l'attitude énergique et méprisante de mes compagnons, elles s'écartent et n'osent les toucher.

A l'intérieur des maisons règne un désordre indescriptible : les meubles, les tiroirs, les malles gisent à terre, défoncés ou éventrés; on a fouillé partout, on a enlevé en hâte tout ce qu'on a trouvé de plus précieux ou de plus facile à transporter. Un Turc parade à cheval le long du quai, arborant au-dessus de sa tête deux ombrelles, qu'il est fier d'avoir dérobées à une malheureuse.

Les boutiques, épiceries, magasins d'étoffes, cordonneries, dépôts d'huile et de vin, pharmacies, cafés, etc., sont entièrement évacués; des tas de riz, des monceaux de savon, des blocs

de sucre, le contenu bariolé de flacons pharmaceutiques sont répandus dans les rues. Mais les casiers, les comptoirs, les meubles indispensables à la reprise du commerce sont respectés. Là aussi, un mot d'ordre a été donné. La méthode est frappante : les maisons doivent être réoccupées : c'est le second acte du programme. Les immeubles, comme les biens, doivent être régulièrement partagés entre les émigrés turcs, qui viendront bientôt d'Europe, entre les exécuteurs et les organisateurs.

Dans les églises, des violences ont été exercées sur les objets du culte et les icônes détestés; la haine de religion s'est satisfaite en partie; mais ce que convoitent surtout les pillards, ce sont les objets d'or et d'argent, les ornemens des volets d'iconostase, qu'ils arrachent et entassent dans leurs paniers : ils les vendront plus tard, à Smyrne, dans les grandes villes, au poids du métal, au profit de qui de droit.

Seules, les propriétés juives (12 maisons appartenant à environ 50 personnes) ont été épargnées. Le fait et le procédé sont instructifs et doivent être notés. Un chiffon de toile blanche a été noué sur chacune des portes israélites. Devant ce signe, les pillards se sont immédiatement arrêtés. Il y a donc eu entente à l'avance, les juifs ont été dans le secret. Nouveau témoignage de la discipline avec laquelle l'opération a été menée. Ce n'est ni la race, ni la religion qui les ont fait respecter; on sait que juifs et chrétiens se valent devant Allah; ce sont tous au même titre des infidèles, dont la vie et la propriété comptent peu devant l'intérêt supérieur de l'État ou du Croissant. S. E. Rahmy Bey est un *dunmé* de Salonique, un descendant d'israélites convertis à l'islamisme, il y a deux ou trois siècles. Est-ce à lui que les juifs doivent d'être sains et saufs? Je n'en sais rien; il faudrait vérifier si la même mesure a été prise dans les autres vilayets. La plus grande part de cette bienveillance revient certainement aux hautes influences israélites au sein du Comité Union et Progrès et à un mot d'ordre venant des loges maçonniques.

Tandis que les malheureux, qui, depuis des siècles, ont lentement accumulé sur la douce terre d'Ionie le fruit de leur travail, leur épargne, leurs souvenirs, s'éloignent sur nos navires, qu'ils jettent un suprême adieu au sol qui les a vus naître et qui les a nourris, aux tombes qu'ils abandonnent derrière eux; tandis qu'ils saluent du regard le pavillon du généreux pays,

qui les a secourus dans leur navrante misère, d'autres caravanes s'organisent et lentement se mettent en marche sur la route qui va de Phocée vers l'intérieur : ce sont les troupeaux volés, les ânes, les chevaux, les charrettes, les chameaux chargés du butin, du produit du pillage, qui regagnent, dans la paix et le silence du soir, les villages quittés la veille. Ces villages sont trop petits pour tout contenir; quelques centaines d'habitans ne peuvent se partager les biens de plus de 7000 personnes : une part ira sans doute à ceux qui l'ont si bien gagnée, le reste sera expédié au centre de distribution, où les lots seront équitablement répartis.

A sept heures du soir, tout est fini. La catastrophe est accomplie. L'opération a duré à peine vingt-quatre heures. Les organisateurs doivent être satisfaits! Le coup a été bien monté, pas un accident ne s'est produit en cours d'exécution; aucun Turc n'a été même blessé; l'entreprise a été menée de main de maître. Les hordes ottomanes du moyen âge peuvent rendre des points à leurs descendans du XX<sup>e</sup> siècle.

J'aperçois tout à coup un petit navire qui entre dans le port. C'est de la troupe envoyée de Smyrne. Je m'étonne : songerait-on à faire croire que des mesures de protection ont été prises? J'en cause avec un haut fonctionnaire de l'administration turque, qui, sous les apparences d'une grande xénophilie, passe aux yeux de tous pour avoir été, dans l'ombre, un des organisateurs du mouvement. « Vous n'y pensez pas! » me répond-il, et sans se rendre compte immédiatement de la portée de ce qu'il me dit, il ajoute : « On a estimé qu'en raison de l'importance de la population grecque de Phocée la ville offrirait une certaine résistance; qu'un certain nombre de paysans réussiraient à se procurer des armes et à se retirer sur les collines, d'où ils viendraient ce soir faire une attaque contre les musulmans. La troupe a été envoyée pour parer à cette éventualité... » Nous avions raison, hier, de nous refuser à toute résistance : nous eussions été tous massacrés!

La ville est maintenant déserte. À part deux serviteurs et leur famille, et quelques malheureux égarés ou terrés derrière les rochers, à part quelques impotens qui ont dû être momentanément abandonnés, il n'existe plus un seul Grec sujet ottoman à Phocée. Trois mille ans d'histoire viennent de se clore. Les bandes ont évacué le terrain de leurs exploits; les Turcs de

Phocée (un millier environ) sont parqués dans le petit quartier qu'ils se sont réservé jusqu'ici et d'où aucun écho ne nous arrive. Les rues sont teintes de sang, maculées par les débris du saccage. La fumée monte encore, avec quelques flammes, des maisons incendiées.

J'erre seul dans la ville désolée, une immense tristesse m'accable. Je passe devant les seuils hospitaliers, où tant de mains amies ont serré les miennes. C'est ici que je prenais souvent, le matin, en devisant gaiement, un verre de lait frais. Sur cette petite place, qu'entourent les coquettes maisons ornées de fleurs, les enfans gambadaient en jouant; je leur jetais des cerises et leur distribuais des bonbons. Devant cette porte éventrée, je rencontrais souvent ce petit garçon aux grands yeux noirs, à la chevelure blonde que je caressais doucement. Là, une femme jeune et belle, un collier de sequins autour de son cou ambré, allaitait son marmot; elle me contait l'isolement où la guerre l'avait mise; est-elle aux mains des ravisseurs, pleure-t-elle dans l'exil, ou dort-elle, après une lutte sauvage, dans l'éternel repos des choses?

Le bruit de mes pas résonne seul dans le vide et le morne silence. Des sanglots me prennent à la gorge, des larmes me montent aux yeux, le désespoir des grands deuils me serre le cœur.

IV. — LA CROIX ROUGE. — A LA NOUVELLE PHOCÉE, A MYTILÈNE. — RETOUR A PHOCÉE, J'EN SUIS CHASSÉ. — LA VISITE DES DROGMANS DES AMBASADES, LA MISE EN SCÈNE. — ENVOI D'ÉMIGRÉS TURCS DE MACÉDOINE.

Mais il faut rentrer dans l'action, repousser le passé derrière moi. Je laisse mes trois compagnons et, le 14, je rejoins Smyrne pour y propager l'alarme et jeter mon appel à l'Europe indifférente. J'y trouve le plus chaleureux accueil des Grecs ottomans et de toute la colonie étrangère. Le 18, je pars sur un remorqueur de M. Guiffroy, chargé de pain et de vivres; nous hissons le pavillon français et celui de la Croix Rouge, fabriqué au moyen d'une serviette et d'un morceau de toile rouge; nous longeons la côte, depuis Panhaghia Bournou jusqu'à la nouvelle Phocée, recueillant des épaves humaines, distribuant des secours. Je touche à l'ancienne Phocée, où mes compagnons me mettent au courant de ce qui s'est passé depuis mon départ. Puis je

veux visiter la nouvelle Phocée, où 6 500 Grecs ont subi le sort de leurs frères de l'ancienne Phocée.

J'y descends avec un interprète et deux amis de Smyrne, et me rends au *konak* chez le *mudir*. « Effendi, lui dis-je d'un ton énergique, je viens ici de la part du Consulat général de France, me rendre compte des événements qui se sont produits dans votre ville. Veuillez répondre à mes questions. » Mon attitude produit l'effet que j'en attendais. Sans oser me fixer dans les yeux, il lève vers moi un regard apeuré, ses mains tremblent. Je suis presque seul et sans arme, au milieu de plusieurs centaines de bandits. Quelle étonnante autorité l'honneur n'a-t-il pas sur la lâcheté! « Les événements? me répond-il, d'une voix blanche. Mais il n'y a pas eu d'événements ici. » — « C'est étrange, Effendi, ce que tu dis là. Tu sais bien que ce n'est pas vrai. Que sont devenus les chrétiens? Quand sont-ils partis? » répliquai-je d'un ton courroucé. — « Ah! les chrétiens, oui, c'est vrai, ils sont partis, ...ils sont partis..., l'autre jour, jeudi dernier; mais de leur plein gré, personne ne les a forcés; j'ai des signatures qui le prouvent, sur un grand cahier. Il ne s'est rien passé. » — « Vraiment! Eh bien! nous allons voir: j'ai dans ma poche une liste d'une soixantaine de morts au moins et plus du double de blessés. Ils se sont sans doute massacrés eux-mêmes, dans la hâte du départ! Donne-moi deux gardiens et visitons la ville. » Il m'accompagne avec le capitaine du port et une escorte de deux gendarmes.

Le sac avait eu lieu exactement sept jours auparavant. La ville en révélait encore nettement les traces. L'état des maisons, des rues, des boutiques, des églises, dénotait des actes de sauvagerie, au moins égaux à ceux qui s'étaient accomplis à l'ancienne Phocée. Le port est petit, quelques caiques seulement y sont d'ordinaire amarrés. La fuite a dû être beaucoup plus difficile et plus sanglante. On m'avait dit d'ailleurs que, dans la réunion tenue à l'ancienne Phocée, le mercredi 10 juin, ordre avait été donné, sur l'insistance d'un des notables de notre ville, de dériver une partie des bandes sur la nouvelle Phocée. Inutile de décrire davantage ce que j'ai vu. Nous recueillons deux malheureux: un vieux de 75 ans, gisant dans sa cour, pieds nus, depuis sept jours, et une vieille femme de 70 ans, affalée sur le pas de sa porte, où elle était restée inerte à la suite des coups dont on l'avait chaque jour accablée, pour obtenir d'elle

le secret de ses trésors. L'un et l'autre ne s'étaient nourris que de quelques croûtes de pain et de l'eau de leur cruche : aucun Turc de la ville ne leur avait donné le moindre secours.

Nous chargeons sur notre dos ces épaves humaines et nous les transportons dans notre bateau, qui bientôt fait route vers Mytilène. Vers le milieu du voyage, à environ 15 milles de la côte, nous recueillons un caique en perdition, contenant un chargement de chèvres et trois malheureux fuyards en provenance de la côte.

Nous sommes environ soixante-dix personnes à bord ; les uns avaient erré depuis plusieurs jours, affolés, dans la montagne, pour échapper à la mort brutale ; d'autres ont été retrouvés dans des ruelles, dans des cours, dans des jardins. Il y a une vieille femme de 99 ans, que nous avons enveloppée dans une couverture ; elle a reçu deux coups de feu dans le bras, les blessures sont profondes et suppurantes. Un homme a été laissé pour mort dans sa vigne ; il a une balle dans le côté droit, sa main a été écrasée et, faute de soins, la gangrène a atteint le bras ; son état est désespéré. Un autre me raconte qu'il s'est enfui dans le *castro* de l'ancienne Phocée, où il est resté caché trois jours ; mes compagnons l'ont retrouvé et lui ont fait donner deux gendarmes par le *caïmacam*, pour aller prendre chez lui des souliers et des vêtements. Arrivés dans la maison, les gardes se sont précipités sur lui, lui ont mis le revolver sur la poitrine et ont exigé qu'il leur livrât tout ce qu'il possédait d'argent : ce qui lui restait de fortune s'élevait à dix *octarakes* (quatre francs), il a dû leur en céder neuf pour échapper à la mort.

Nous apercevons bientôt la côte de Lesbos ; ses beaux villages paisibles, massés parmi les oliviers, sont dorés par le soleil couchant. Un contre-torpilleur grec nous croise ; à la vue du drapeau de la France et du pavillon de la Croix Rouge, officiers et matelots s'alignent sur le pont et saluent. Le vieux Tsidès, que nous avons ramassé à la nouvelle Phocée, est étendu sur le pont ; il a perdu famille et enfans, une fortune de 10 000 livres (230 000 fr.), tous ses biens, meubles et immeubles, et il chante ; sa voix grêle se mêle au bourdonnement des flots et au bruit du vent, des lambeaux de vers viennent jusqu'à moi : c'est un fragment de *tragoudia* patriotique hellène :

*Tha mas aghiosi o theos na doume ton Constantino,  
Na proskiniisi eis tin Haghia Sophia...*

(Que Dieu nous accorde la grâce de voir notre Roi Constantin s'agenouiller dans Sainte-Sophie !)

Puis un vers d'une chanson amoureuse :

*To dactilidhi to phoro kié séna silogiémé...*  
(Je porte ton anneau et je pense à toi.)

Doux accens qui montent dans le calme du soir, et couvrent les souvenirs sanglants ; l'âme des vieux Hellènes, héroïque et sereine, anime et reconforte encore ces désespérés.

A Mytilène, c'est l'animation d'une foule inquiète, qui circule parmi les groupes de réfugiés couchés sur le sol, dans les rues, dans les jardins, à l'école, dans les cours des églises. Quatre mille de ces malheureux ont été recueillis depuis dix jours. On craint que les ressources de l'île ne permettent pas d'en recevoir davantage. Nous sommes le 19 et je lis dans les journaux la note du 18 adressée par S. A. le grand vizir à M. Panas, ministre de Grèce à Constantinople (1) :

« La surexcitation dernièrement constatée parmi certaines populations d'Asie-Mineure se trouve à la veille d'être complètement dissipée. Nous en voyons déjà la preuve dans ce fait que les populations, qui avaient, au début, manifesté le désir de quitter le sol ottoman, regagnent aujourd'hui leurs foyers en toute sécurité. D'ailleurs, le gouvernement impérial a prouvé combien il tenait à sauvegarder la sécurité et la tranquillité de tous ses sujets, sans distinction de race ni de religion, ainsi que celles des étrangers habitant son territoire. »

Insigne duplicité, abominable mauvaise foi ! Ces paroles sont celles que l'Europe a voulu qu'on lui dit : elles y produisent l'effet qu'on en attend.

Je regagne Phocée, où j'arrive le 20 au matin. S. E. Talaat Bey y est passé le 16. Il a révoqué le *caïmacam* pour n'avoir pas pris des mesures suffisantes au maintien de l'ordre. Je le crois bien ! Comment sa garnison de trente gendarmes aurait-elle suffi à défendre la ville contre les envahisseurs ? Quelle autorité possédait-il pour s'opposer à des ordres supérieurs ? Les gendarmes, envoyés par Rahmy Bey avec l'évêque, avaient, comme ceux de Phocée, l'ordre de ne pas intervenir et sans doute de coopérer au besoin avec les bandes ; sauf Achmet, le garde du

(1) Voyez *Le Temps* du 20 juin 1914.

corps de l'évêque, aucun d'eux n'a pris en effet la défense d'un seul malheureux et, comme les autres, ils ont pris leur part du pillage. Le *caïmacam* avait été choisi quelques semaines avant les événemens pour y remplir son rôle. Si Talaat Bey recherchait vraiment les responsabilités, qu'attendait-il pour révoquer Rahmy Bey, le gouverneur général, qui, ainsi que je l'ai lémontré, était entièrement responsable du sac de Phocée?

Après le départ de S. E. le ministre de l'Intérieur, la population turque de Phocée, qui, jusque là, n'avait agi qu'isolément, pour exercer des vengeances individuelles, a été armée jusqu'aux dents. Elle est arrogante maintenant et, depuis quelques jours, achève dans le détail le pillage effectué d'abord en masse par les bandes des villages voisins. Mes compagnons ont vu des gendarmes transportant des ballots des maisons grecques dans les maisons des Turcs; dans la maison voisine de la nôtre, appartenant à un officier supérieur de police, les produits du vol s'accumulent. Bientôt notre propre sécurité va être compromise. Quelles instructions Son Excellence Talaat Bey a-t-elle donc données?

Sur les maisons vides et saccagées on appose maintenant des scellés : une ficelle, sur laquelle un morceau de cire est écrasé entre les doigts, est attachée d'un côté à la poignée de la porte, de l'autre à un clou fiché dans le mur. Quelle naïve mise en scène! Elle est destinée à faire illusion à la commission des drogman des ambassades européennes, dont la visite est annoncée pour la semaine suivante. Croit-on vraiment qu'ils se laisseront si facilement duper?

J'étais revenu à Phocée avec l'intention de mettre de l'ordre dans mes travaux. Il ne pouvait être question de les reprendre : la main-d'œuvre turque m'avait toujours manqué et, maintenant que les paysans regorgeaient de richesses, moins que jamais je ne pouvais y compter. Je me proposais donc simplement de nettoyer, avec l'aide de mes deux domestiques, les antiquités mises à jour, d'en prendre des croquis et des photographies, de ranger avec soin mon matériel et de prendre les mesures indispensables à la protection de mes travaux. Déjà mon programme était fait pour la journée du dimanche, quand, à six heures du matin, j'entends des cris et j'aperçois de ma fenêtre mes deux serviteurs, que j'avais envoyés chercher de l'eau à la fontaine, entourés d'une bande turque de la ville, qui

exerce sur eux des violences. Je me précipite en hâte avec mon aide, nous nous interposons et empêchons qu'ils ne soient massacrés; mais on refuse de nous les rendre. Nous exigeons alors avec énergie que la bande nous suive au *konak*, avec ses deux prisonniers. Nous les remettons entre les mains du chef de la gendarmerie et nous restons en faction jusqu'à l'arrivée du *caïmacam*, afin de prévenir de nouvelles brutalités. Le *caïmacam*, d'après la déclaration de Talaat Bey, était encore en fonction jusqu'à l'arrivée de son successeur, que nous attendons. Nous lui faisons donc notre réclamation : il nous donne raison. Intervient alors le *mufti*, Saïm-Effendi, et, après quelques paroles échangées avec le *caïmacam*, celui-ci nous fait connaître qu'à son grand regret il ne peut exécuter la promesse qu'il nous a faite et que nos deux hommes doivent rester prisonniers. Devant une telle atteinte à la protection qui est due à notre personnel, habitant notre maison et couvert par notre pavillon, notre situation devient de jour en jour plus critique; on ne tardera pas à s'attaquer à nos personnes. Nous avons risqué assez déjà, nous ne pouvons compromettre davantage notre sécurité, sans profit pour personne cette fois. Nous décidons en conséquence de quitter immédiatement Phocée et nous télégraphions à Smyrne qu'on nous envoie un vapeur.

Une fois la dépêche lancée, devant cette décision, l'attitude des autorités se modifie subitement : le *mufti*, qui paraît avoir assumé en fait le commandement à Phocée, nous déclare qu'il nous rendra l'un des prisonniers, que l'autre restera en otage, à la condition que tous deux quittent la ville le soir avec nous sur notre vapeur. Le *caïmacam* nous donne sa parole d'honneur que le prisonnier ne subira aucun mauvais traitement. Nous l'abandonnons à regret entre ses mains, sachant la foi qu'il faut ajouter aux promesses des autorités.

En réalité, nous le voyons maintenant, il avait été décidé qu'on nous ferait partir. Il reste, en effet, des besognes qui doivent être faites hors de nos regards : les notables, les fonctionnaires doivent se partager les plus belles maisons grecques (trente d'entre elles ont été occupées par eux quelques jours plus tard). La ville doit être, en outre, remise en état pour la visite des drogman. On verra plus loin comment cette mise en scène a été pratiquée pendant notre absence.

Il ne reste plus un seul Grec sujet ottoman à Phocée, la mis-

sion française est partie. On peut dire maintenant, avec S. A. le grand vizir, que « l'ordre règne d'une façon absolue, » qu'il n'y a plus rien à craindre pour les vies, ni les biens. Comme l'a écrit mon camarade Manciet, « ce n'est pas une vaine parole. L'ordre règne de lui-même : il n'y a plus personne ; les biens n'ont plus rien à craindre : ils sont tous en de bonnes mains, celles des pillards. »

Je n'ai plus maintenant, pour achever l'histoire des derniers jours de Phocée, que deux faits à relater : la visite de la commission des drogmans, le 28 juin, et, aussitôt après, le 30, l'installation des émigrés de Macédoine.

J'ai eu l'honneur d'accompagner la commission à l'ancienne et à la nouvelle Phocée et de faire devant elle une déposition complète de tous les événemens dont j'ai été le témoin. Elle m'avait prié de la guider dans les rues, et toute la journée du 28 a été consacrée au voyage et à l'enquête.

Nous avons trouvé, dans les deux villes, le témoignage d'une mise en scène, minutieusement, mais assez naïvement opérée. Des peintures avaient été refaites sur les murs, pour effacer les traces de balles ; un grand nombre de portes avaient été réparées, pour faire disparaître les brèches pratiquées par les haches et les crosses ; le sang avait été lavé presque partout ; l'intérieur des églises était tel qu'il était impossible de se rendre compte qu'elles avaient été saccagées ; seule, une toile cirée de café, maladroitement tendue sur l'autel, prouvait qu'on avait voulu en dissimuler la nudité. Les traces d'inhumation de cadavres, dont l'odeur était encore persistante dans le quartier de l'église de Haghia Triada, neuf jours auparavant, avaient disparu ; le dimanche précédent, les os de l'avant-bras et de la main d'un cadavre sortaient encore, avec des lambeaux de chair aux trois quarts dévorés par les chiens, d'un grand tas de chaux vive destinée à la construction de la nouvelle école grecque ; ils avaient également disparu. Ce n'est pas tout : au cours de la visite, le délégué du gouvernement ottoman qui nous accompagnait, Chukri Bey, inspecteur politique, je crois devoir en témoigner, cherchait à tromper les délégués des Grandes Puissances. Devant le plus grand magasin de la ville, j'avais soulevé la tôle ondulée qui masquait l'intérieur, pour montrer à ces messieurs l'état dans lequel il avait été laissé. Chukri Bey s'avance et leur dit : « M. Sartiaux choisit un bien mauvais

exemple, nous savons avec certitude que le propriétaire de ce magasin a quitté Phocée le vendredi 12 juin, avant les événemens, et a emporté avec lui, de son plein gré, toutes les marchandises qui s'y trouvaient. » J'ai dû opposer à Chukri Bey le démenti le plus formel. Le vendredi, à cinq heures du soir, le magasin était encore rempli de tout ce qu'il contenait sur ses nombreux rayons : drap, toiles, vêtemens, ustensiles de maison, de cuisine, etc. J'y avais précisément acheté à ce moment le restant de toile dont j'avais besoin pour confectionner un drapeau. Le propriétaire, M. Panayotis Condoyanni, un de mes bons amis, chez qui je prenais presque chaque jour une tasse de café, à proximité de l'un de mes chantiers de fouilles, était parti la veille pour Smyrne sur le bateau régulier où je l'avais embarqué ; il avait quitté Phocée sous mes yeux. Il allait à Smyrne établir un contrat d'assurance contre le vol, présentant les événemens. J'avais vu à Smyrne le directeur de la société d'assurances, qui m'avait demandé des renseignemens sur la valeur des marchandises pillées. Le samedi, à six heures du matin, le magasin était complètement vide et entièrement dépouillé de ses marchandises, dont la valeur s'élevait à environ 2000 livres.

Nous quittâmes Phocée vers le soir ; je m'éloignai le cœur serré, en songeant aux jours heureux que j'y avais vécus et à l'effondrement de toutes mes espérances. Depuis quinze jours, l'âme de Phocée n'était plus ; nous venions de dresser officiellement son acte de décès.

Le surlendemain, deux petits bateaux de la Société Ottomane de navigation du golfe de Smyrne, le *Foscolo* et le *Dikili*, transportaient à Phocée 700 à 800 émigrés en provenance de Macédoine. Ainsi se réalisait, suivant la parole de S. A. le grand vizir, « le contact soudain avec certaines populations de l'empire de milliers d'hommes ruinés, désespérés et poussés à l'émigration par les persécutions et les excès. » Je les ai vus, ces émigrés, paisiblement installés sur les deux navires, avec leurs ballots, leurs malles, leur mobilier, leurs provisions : aucun d'entre eux ne présentait la moindre trace de violence. Quant au malaise passager qui serait résulté de leur contact avec les pauvres Phocéens, le rapprochement des dates suffit : le sac de la ville a eu lieu les 12-13 juin, l'installation des *mohadgirs* (1) a commencé le 30.

(1) Émigrés turcs.

## V. — L'EXPULSION DES GRECS OTTOMANS D'ASIE-MINEURE.

## LES FAITS.

Les événemens de Phocée, dont je viens de donner le premier récit authentique et détaillé, parce que j'en ai été directement le témoin et que je m'occupe spécialement de l'histoire de la métropole de Marseille, ne doivent pas retenir l'attention d'une façon exagérée. L'écho s'en est répandu çà et là dans la presse, parce qu'ils ont eu lieu devant des témoins qui ne se sont pas tus; il était impossible de nier l'évidence. Aussi sont-ce à peu près les seuls qui aient été mentionnés jusqu'ici. Le nom de Phocée a paru isolément dans les journaux anglais, allemands, russes, belges, français (1); à Londres, à la Chambre des Communes, sir E. Grey répondait le 21 juillet à une question qui lui était posée et qui visait exclusivement Phocée. Chukri Bey, dans notre voyage, me disait : « Les violences de Phocée sont une tache dans l'histoire des événemens récents. » Quand les violences commises à Ménémén, une ville de 10 000 habitans, située à proximité de Smyrne, furent connues des délégués des Puissances, les autorités turques parlèrent de « ces deux taches qu'ont été les événemens de Phocée et de Ménémén, dans l'histoire des derniers temps. » Ce sont là des restrictions, contre lesquelles on ne saurait trop protester. Si l'on rapproche toutes les « taches » qui viennent de se produire ainsi dans les affaires d'Orient, depuis le début du mois de juin, on verra qu'elles s'étendent, sur la carte du littoral de l'Asie-Mineure, depuis les confins orientaux de la mer de Marmara jusqu'à l'extrémité de la presqu'île d'Érythrée, la ville de Smyrne seule formant un îlot intact. Le sac de Phocée n'est qu'un épisode, un incident local dans un grand événement, sur lequel la presse européenne est restée muette jusqu'ici : l'expulsion progressive des Grecs sujets ottomans de l'Asie-Mineure.

La population grecque de Phocée est d'un peu plus de 7 000 habitans, celle de la nouvelle Phocée d'un peu plus de 6 500; dans l'ensemble du *caza* de Phocée, le nombre des Grecs sujets ottomans s'élève à environ 16 000, pour une population totale de

(1) Voir : G. Deschamps, *Un Français à Phocée*, dans *Le Temps* du 17 juillet 1914; G. Clemenceau, *La politique de massacres*, dans *L'Homme libre* du 20 juillet; M. Hébert, *Massacres d'Asie-Mineure*, dans *Le Peuple* (Bruxelles) du 3 juillet.

20 000, soit 80 pour 100. Le nombre des maisons pillées est, dans cette région, d'environ 3 000 sur un total de 3 800. La valeur moyenne de chacune des maisons peut être estimée, d'après les renseignemens que je possède, à 3 000 francs environ chacune; on voit ainsi que les propriétés bâties, dont les Grecs viennent d'être dépouillés, dans le *caza* de Phocée, représentent un capital d'environ 9 millions. Le bétail volé vaut environ, d'après le cours moyen, 840 000 francs. Les fortunes privées sont difficiles à évaluer; je connais une dizaine de notables ayant de 10 à 20 000 livres (230 à 460 000 francs); ceux qui ont leur argent en banque ont pu le sauver; j'ignore ce qui a été pris d'argent dans la ville; la somme en est certainement importante, la plupart conservant chez eux leurs économies.

Les principaux revenus de la terre sont les suivans dans le *caza* :

Raisin sec, 282 000 kgr pour 845 000 francs; froment, 382 000 kgr pour 382 000 francs; huile d'olive, 62 800 kgr pour 257 600 francs; fèves, 207 000 kgr pour 207 000 francs. Si l'on ajoute les produits de moindre importance, fruits, légumes, etc., on arrive à un total de 1 084 000 kgr pour 1 875 000 francs, dont 1 600 000 francs au moins au profit des Grecs.

Le petit cabotage leur rapporte environ 25 000 francs par an et la construction des voiliers et chalands 110 000. En exécution d'un arrangement avec la dette publique, la communauté grecque reçoit, pour l'abandon des droits sur le sel, une indemnité annuelle de 25 000 francs.

En résumé, la propriété bâtie et le bétail enlevés aux Grecs du *caza* de Phocée représentent seuls un capital de près de 10 millions et les revenus annuels de la terre, dont ils sont privés, environ 1 700 000 francs.

Je ne possède pas de statistique analogue pour l'ensemble des régions atteintes; je sais seulement qu'à la date où j'ai quitté Athènes, le 11 juillet dernier, le nombre des expulsés d'Asie-Mineure s'élevait à 120 000, dont 47 000 réfugiés à Mytilène, 25 000 à Chio, le restant étant réparti entre Salonique et le Pirée. La population atteinte de Phocée étant de 7 000, on voit qu'elle ne constitue que 5,8 pour 100 et celle du *caza* 13,3 pour 100 de l'ensemble. Comme la région de Phocée est relativement pauvre, en raison de son aridité, et que d'autres régions, comme celles de Pergame, de Ménémén, etc., sont parmi les

plus riches de l'Asie-Mineure, si l'on applique à la propriété bâtie et aux revenus de la terre la proportion de la population, on est certain de rester au-dessous de la vérité; on peut se rendre compte ainsi partiellement de l'ordre de grandeur *minimum* du désastre qui vient de frapper ces régions de l'Anatolie. Plus de 75 millions pour les propriétés bâties et le bétail seulement, plus de 13 millions pour le revenu annuel de la terre.

Le nombre des villes, villages, *tchiftlicks* (fermes) évacués et saccagés, dont j'ai recueilli, à Smyrne et à Mytilène, des nouvelles directes et positives, s'élevait à la fin de juin à 63 pour la seule région comprise dans le vilayet d'Aidin (1). Les notes que j'ai rassemblées, les dépositions que j'ai reçues empliraient un volume. Je m'en tiendrai à des indications générales, qui, malgré la disproportion entre les pages que je leur consacre et celles où j'ai décrit les événemens phocéens, permettront de remettre ceux-ci à leur place, dans le mouvement beaucoup plus ample dont ils font partie, et fourniront quelques données pour une histoire qui reste entièrement à faire.

En ce qui concerne la côte anatolienne de la mer de Marmara, j'ai le témoignage de deux étrangers : un ingénieur français et un membre du corps diplomatique de l'une des Grandes Puissances. Ils ont vu l'état où se trouvait Phocée, après le sac de la ville, et m'ont déclaré que les villes et les villages de cette région, qu'ils ont visités quelques jours après les événemens, présentaient exactement le même aspect; les églises avaient subi des violences plus graves. Les faits y ont été accomplis du 12 au 16 juin. Une partie des expulsés était restée sur la côte en attendant le passage d'un navire. A la suite des instructions de Talaat Bey, lors de son voyage en Asie-Mineure, ils ont été repoussés par violence, à coups de crosse, dans leurs villages déserts et en partie détruits, sans provisions, sans aucun moyen d'existence; on les empêchait d'en sortir; ils criaient famine.

Dans la région des Dardanelles et de la Troade, les événemens se sont produits plus tôt; ils ont commencé à la fin du mois de mai. C'est à la suite des violences et des expulsions qui s'y sont produites que, le 18 juin, le patriarche œcuménique, en manière de protestation, a décidé la fermeture des

(1) Dont le gouverneur général (*vali*) réside à Smyrne.

églises et des écoles grecques de Turquie. Les faits signalés sont les suivans : attaques à main armée, incendie, meurtres, mise à sac des maisons et des églises; des notables et des chefs de communautés ont été contraints par la force de signer des déclarations, reconnaissant que la population a quitté les lieux de son plein gré.

Sur les golfes d'Adramyte et de Tchandarli, qui viennent immédiatement au sud de la Troade, j'ai recueilli, outre quelques récits de réfugiés, des déclarations formelles de deux étrangers : un sujet autrichien et un sujet russe, qui ont été témoins des violences et, d'autre part, ont été eux-mêmes chassés par des moyens indirects, comme je l'ai été, le 21 juin, de Phocée. La dévastation a commencé le 8 juin. Dans certains villages, on a résisté deux jours et deux nuits et, devant cette obstination, la troupe est intervenue; plusieurs de ces villages ont été brûlés. Dans la ville de Tchandarli, un officier avec trente soldats sont venus, sous prétexte de maintenir l'ordre; ils ont appelé les autorités grecques et leur ont enjoint d'évacuer dans le délai de trois heures. Les deux témoins, propriétaires dans le pays, ont voulu abriter des réfugiés. L'officier s'y est opposé et a obligé ceux-ci à se rendre à pied jusqu'à la mer. Une bande de quarante personnes s'est ainsi mise en route; trente-trois ont été massacrées avant leur arrivée au port. A l'arrivée des expulsés à Dikili, chevaux, charrettes, ballots, appartenant aux survivans, ont été confisqués.

L'histoire de la résistance d'Aivali, ville importante, située sur la côte dans cette région, ne m'est pas connue; elle n'avait pas pris fin à mon départ de Smyrne, le 1<sup>er</sup> juillet; des nouvelles alarmantes en sont arrivées à Athènes le 9 juillet.

A Pergame, grande ville de 10 000 habitans, le *caïmacam* a appelé le vicaire et lui a déclaré que les Grecs devaient quitter la ville dans les deux jours. Le lendemain le *mufti* renouvela cet ordre. Une grande partie de la population a évacué, dans la crainte de violences; le reste de la population a été expulsé par force dans les mêmes conditions qu'à Phocée. Les *mohadjirs* de Macédoine sont arrivés le 17; j'ai assisté à leur embarquement à Smyrne, sur le *Dikili*; eux aussi emportaient des ballots, des malles, du mobilier et ne présentaient pas la moindre trace de violence. Il ne reste plus aucun Grec ni à Pergame, ni dans toute la région environnante. La valeur des

immeubles et des objets mobiliers dont ils ont été dépouillés a été évaluée, pour Pergame seule, à 20 millions de francs.

Aux abords de Smyrne, Ménémén et tous les villages environnans ont été également évacués ; à Séren-Kieui la population ayant résisté, le village, où se trouvaient de nombreux réfugiés venus d'autres points, a été attaqué par la troupe et presque entièrement détruit par le feu.

Au sud de Smyrne, dans la grande presqu'île d'Érythrée, qui contient environ 35 000 Grecs, l'exode est dû en partie au contact avec des émigrés de Macédoine, qui ont pris, par force, avec l'aide des autorités, possession du pays, et, en partie, aux violences commises par les bandes agissant de concert avec la gendarmerie. Un document, dont j'ai la photographie, est un laissez-passer, émanant d'un riche propriétaire turc, notable de la ville de Tchesmé et organisateur du mouvement dans la région : Karabina Zadé Ali ; ce document est adressé « aux chefs de bandes et aux officiers de gendarmerie des caracols. » *Tchetté reïslérilé caracollar zabillériné*. Il établit nettement la coopération des irréguliers et des troupes régulières. J'ai d'ailleurs la photographie d'un gendarme, qui a pris part aux opérations dans la région de Phocée, et qui dissimulait son uniforme sous un costume de paysan turc.

Ces faits suffisent pour donner une idée de l'importance du mouvement. A aucune époque de leur histoire, pourtant si troublée, les rivages de l'Asie-Mineure n'ont subi en pleine paix, sans aucune provocation de la population, un pareil désastre.

#### VI. — LES CAUSES DE L'EXPULSION — SA PORTÉE.

A quelles causes attribuer ces événemens ? Quel but a poursuivi le gouvernement turc en extirpant l'élément grec, qui, dans le passé, a fait la gloire de ce beau pays, et, dans le présent, en constitue presque toute la richesse ? Pourquoi le programme a-t-il été exécuté avec cette violence, au mépris du respect le plus élémentaire des vies humaines et des propriétés ?

Le facteur essentiel de ce mouvement doit être cherché dans l'esprit profondément nationaliste, qui anime le gouvernement turc depuis la révolution de 1908. Dès le début, son programme

a été de gouverner en Turc, pour les Turcs seulement, au détriment des autres populations ottomanes de l'empire. M. Victor Bérard a exposé, dans les derniers chapitres de *La Mort de Stamboul* (1), l'une des formes qu'a prise cette politique panislamique : la concentration, par voie d'immigration, de l'élément musulman dans les régions où il ne possédait pas la prépondérance. Les amputations de la guerre balkanique n'ont fait qu'exaspérer cet esprit et fortifier cette partie du programme. Mais l'obstacle qu'opposent au développement de la race turque les populations implantées depuis des siècles sur les côtes de l'Anatolie, où elles ont concentré entre leurs mains le commerce, l'industrie, l'agriculture, les affaires, ne pouvait être surmonté simplement par la superposition à la vie locale d'éléments venus du dehors. De même qu'en 1895 et en 1909, la Turquie a cherché à résoudre la question arménienne en supprimant les Arméniens, le problème de la concentration et de l'hégémonie de la race turque sur les côtes d'Asie-Mineure n'a paru pouvoir être résolu que par l'extirpation des Grecs.

A ces points de vue politique et économique s'ajoutent des considérations stratégiques et militaires. Les îles qui font face à la côte sont occupées depuis quelques mois par la Grèce. Quoique la population grecque des côtes d'Anatolie n'ait, à aucun moment, témoigné d'hostilité au gouvernement ottoman, il n'en est pas moins certain qu'elle est animée d'un sentiment philhellénique très fort ; la puissance qu'elle possède dans cette région inquiète la Turquie, en cas de conflit entre elle et la Grèce.

D'autre part, il a fallu loger ces milliers d'émigrés, qu'on a fait venir de Macédoine et ceux qui ont quitté les Balkans au cours de la guerre, ou en vertu du droit d'option inscrit dans le traité d'Athènes. La prise de possession des territoires appartenant aux Grecs d'Asie-Mineure a été une solution simple du problème des habitations à bon marché.

Enfin, il n'est pas douteux que les finances de la Turquie viennent de traverser une crise ; les fonctionnaires sont moins payés que jamais. Le désir de s'enrichir sans effort n'est pas non plus étranger au mouvement. La mainmise sur les immenses propriétés et les biens de cette région prospère était une tenta-

(1) P. 366 et suivantes.

tion très grande et constituait un bénéfice à recueillir sans beaucoup de frais (1).

Ne pouvait-on arriver au même résultat par des moyens moins brutaux? N'aurait-on pu donner à la population quelques jours pour évacuer les lieux, en lui promettant même au besoin de l'indemniser? Cette méthode eût risqué de compromettre entièrement le programme. La Grèce, l'Europe seraient intervenues et d'interminables négociations eussent fait échec au projet. Il fallait mettre les Grandes Puissances en face du fait accompli.

L'opération a pleinement réussi. Est-elle terminée ou n'en sommes-nous encore qu'à la première étape du programme? Encouragée par l'attitude de l'Europe, la Turquie ira-t-elle jusqu'au bout du projet qu'elle a conçu? Quand j'ai quitté Smyrne, la plus grande inquiétude y régnait. Au sud, dans la vallée du Kaistre, le boycottage s'aggravait; les populations commençaient à subir des violences; dans la grande vallée du Méandre, l'aggravation du boycottage était également sensible. Sur la côte de Karamanie et de Mentéché, en face de Rhodes, le mouvement se préparait: déjà des enveloppes cachetées avaient été remises, suivant la procédure habituelle. Il paraissait probable que le mouvement devait s'étendre. On ne pouvait prévoir où il s'arrêterait. Les populations étaient encore très disciplinées et exécutaient froidement les ordres qu'elles avaient reçus. Mais, dans la guerre sainte qui avait été déchainée, nul ne pouvait entrevoir si le gouvernement lui-même pourrait en arrêter les effets aux limites qu'il s'était assignées. Si ces inquiétudes se réalisent, la grave question de la protection de ses nationaux se posera alors devant l'Europe (2). Le mouvement n'a pas seulement un caractère anti-grec: les industriels, les chefs d'entreprise, les corps consulaires de Smyrne peuvent témoigner de toutes les difficultés, de toutes les vexations, contre lesquelles ils ont à défendre leurs intérêts. Des événemens nouveaux se sont d'ailleurs produits: à défaut de renseignemens précis, on ne peut qu'en pressentir le caractère. La Turquie a déclaré la

(1) Ces lignes ayant été écrites en juillet dernier, on comprendra que je n'aie pas soulevé la question de l'instigation allemande. On en parlait dans les milieux bien informés de Smyrne.

(2) On a vu depuis combien ce mouvement s'est étendu, bien avant l'ouverture des hostilités entre les Turcs et les Alliés, et combien ces craintes, que j'avais exposées à notre Ministère des Affaires étrangères, étaient justifiées.

guerre à la France, à la Russie et à l'Angleterre. Nous savons comment elle procède en temps de paix: que de ruines aurons-nous à relever, que de réparations à exiger après la guerre! Mais je reviens aux choses que j'ai vues.

Le coup de main, que la Turquie a exécuté si brillamment, lui fera-t-il au moins atteindre le but qu'elle s'est proposé? L'insuccès des tentatives de ce genre, qu'elle a faites en Macédoine, est de mauvais augure. Jamais le Turc n'a, à lui seul, jeté de profondes racines dans le sol occupé. La substitution de populations vagabondes, sans éducation économique, ni réelles aptitudes colonisatrices, à une race que la longue expérience du pays a formée depuis des milliers d'années, me paraît vouer ce projet à un irrémédiable échec. Le crime porte en lui son châtement. Privées des agens de leur prospérité et de leur vitalité, les côtes d'Asie-Mineure se relèveront difficilement de la ruine et deviendront une proie plus facile aux convoitises qui les guettent; elles offriront une résistance bien faible à l'infiltration des élémens, que la Turquie cherche à repousser.

Quoi qu'il en soit, un grand fait vient de s'accomplir. Le silence l'a couvert jusqu'ici. Il est temps qu'il soit enregistré pour l'histoire.

Les populations qui viennent d'être chassées d'Anatolie ne sont pas des populations quelconques, que les troubles de la politique orientale transportent d'une région à une autre. Ce sont les héritiers directs de ces illustres et hardis Hellènes, dont nous tenons notre civilisation, qui ont posé les premiers bases du droit, qui ont découvert les premiers principes de la science et ont épanoui dans le monde le charme et la perfection de la beauté. Depuis trois mille ans, les côtes de l'Asie-Mineure sont grecques; ce sont les Grecs qui ont créé la vie, qui l'ont entretenue et développée sur cette terre souriante. Ils y ont maintenu, sans interruption, la langue, les traditions, le culte de leurs ancêtres. Une rupture, une cassure brusque viennent de se produire dans un long enchaînement, dont les Perses, les Romains, les Byzantins et Latins, les Ottomans du xv<sup>e</sup> siècle avaient respecté la continuité.

A Phocée notamment, cette illustre cité ionienne, qui a si hardiment porté sur les rivages de notre Provence les bienfaits de l'hellénisme, les survivans de tant de bouleversemens et de désastres ont toujours réussi à défendre le patrimoine

antique, contre la poussée, maintes fois répétée, de hordes conquérantes et barbares. De génération en génération, ils se sont transmis leurs traditions, leurs souvenirs. Aucune des attaques qu'ils ont subies, au cours de leur histoire brillante et tourmentée, n'a brisé le lien qui les rattachait à leurs origines et n'a présenté ce caractère de lâche agression, dont la Jeune Turquie vient de marquer leur exode.

J'éprouve, dans ma tristesse, une consolation en pensant que, grâce à notre présence, nous avons pu, mes trois compagnons et moi, soutenir à Phocée, pendant ses derniers jours, le prestige de la France et affirmer, sur ce vieux sol, la tradition d'humanité et d'honneur, dont le renom n'est pas l'un de nos moindres titres en Orient (1). Je ne puis songer, sans émotion, que la vie de la vieille métropole de Marseille s'est achevée dans les plis de notre drapeau; c'est vers lui que les derniers regards des malheureux exilés se sont tournés avec reconnaissance; le nom de la France est le dernier qu'ils ont prononcé, en abandonnant leur antique foyer.

FÉLIX SARTIAUX.

(1) Je suis heureux de pouvoir maintenant exprimer tous mes remerciements à M. Colomiès, consul général de France à Smyrne, et au personnel du Consulat général, pour l'aide qu'ils m'ont donnée, et rendre un public hommage à leur noble et courageuse attitude dans ces circonstances si difficiles.

---

## COMME UNE TERRE SANS EAU...

---

DEUXIÈME PARTIE (1)

---

III. — MANIN

« La vie est bête et il fait froid ! »

Celui qui, les dents serrées, parlait ainsi, à mi-voix, au risque d'être entendu par les passans, allait à longues enjambées nonchalantes dans la brume du soir. Le col du pardessus relevé, un feutre à large bord enfoncé sur le front, les mains dans les poches, il suivait le trottoir d'une rue quelconque, sans regarder autour de lui, dédaignant la foule qu'il coudoyait. Sa mince et haute silhouette se balançait au rythme de sa marche.

« Ça n'est vraiment pas plus drôle d'être gueux que d'être riche. »

On était en janvier, un janvier pluvieux : un lourd vent d'Ouest poussait à travers Paris son étoupe humide. La nuit était venue. Le promeneur s'arrêta devant une boutique d'horloger et, pour voir l'heure, sortit de sa cachette un peu de son triste visage. C'était Camille Joubert. Un Camille Joubert sans monocle et à la moustache moins soignée.

« Six heures ! encore une heure à perdre ! Que ne peut-on les perdre toutes ensemble, comme le père du petit Poucet le troupeau de ses enfans ! »

Il enfonça le plus qu'il put de ses bras dans les profondes poches de son pardessus, puis, relevant la tête, il lut à l'angle de deux rues, le nom de celle qu'il suivait depuis quelques instans :

(1) Voyez la Revue du 4<sup>er</sup> décembre 1914.